

Le système de santé français face aux injonctions contradictoires : ne gâchons pas notre potentiel !

*Baromètre 2025 de l'attractivité de la France pour l'industrie pharmaceutique,
réalisé par PwC pour le LEEM*

À l'occasion de la présentation du Baromètre 360°, réalisé par PwC, le Leem dresse un constat **paradoxal et préoccupant** : la France dispose **de solides atouts industriels et humains mais enchaîne les choix au détriment de la santé des Français**. Alors même que notre pays compte près de 110 000 collaborateurs dans l'industrie du médicament dans nos territoires et une base en recherche et innovation solide, les **entreprises du médicament prévoient de limiter leurs investissements** face aux incohérences qui s'accroissent.

Nous mettons aujourd'hui en garde contre un affaiblissement préoccupant d'un secteur pourtant stratégique pour la nation et créateur de valeur : **pour chaque euro investi, l'industrie pharmaceutique génère 2,1 € pour l'économie française** (sans compter les effets positifs induits par une population en bonne santé).

« Les entreprises du médicament, de nos TPE aux grands groupes, créent de la valeur scientifique et économique, de l'emploi, et avant tout de la santé pour tous les Français. Pour autant, notre secteur continue d'être pénalisé. Dans un contexte géopolitique qui redéfinit les priorités de la nation, nous devons tous ensemble corriger cette incohérence et permettre aux patients français d'accéder à leurs traitements » — Laurence Peyraut, directrice générale du Leem.

Le Baromètre 360° : radiographie d'un paradoxe français

Le Baromètre 360° du médicament évalue les grands leviers d'attractivité pour l'industrie pharmaceutique : accès aux traitements, innovation, production, fiscalité et climat d'investissement. Il croise des données économiques et de santé publique, et les perceptions des dirigeants de laboratoires opérant en France.

5 ans après la pandémie de Covid, le bilan doit nous interpeller. La France soigne mais décroche malgré des atouts indéniables :

- La France est toujours le 2e marché pharmaceutique d'Europe... tout en devenant l'un des moins attractifs pour les laboratoires.
- Seuls **60 %** des médicaments ayant une AMM européenne sont disponibles en France.
- **523 jours** sont nécessaires pour accéder à un nouveau traitement...contre 50 jours en Allemagne.
- **7%** de hausse des arrêts de commercialisation, principalement en raison d'un déséquilibre économique, après une baisse post-COVID,
- **Seuls 9 %** des nouveaux médicaments vendus en Europe sont fabriqués en France, alors que notre pays pourrait en produire bien davantage.
- **60 % du résultat d'exploitation** est ponctionné par l'État, dont 88 % via une fiscalité spécifique au secteur.
- **64 % des dirigeants** n'envisagent plus d'investir en France dans les trois prochaines années.

Les entreprises du médicament, forces de propositions pour relancer l'attractivité

Malgré nos efforts pour contribuer à la maîtrise des comptes publics (mesures de bon usage, délistage...), **nos propositions d'efficience sont restées sans réponse à ce jour**. Nous appelons aujourd'hui à activer d'urgence les leviers d'attractivité autour de 3 axes de travail pour réamorcer un cercle vertueux pour le système de santé et les patients en France :

1. Elargir, simplifier et harmoniser l'accès aux nouveaux traitements

- > Favoriser la convergence des systèmes d'évaluation des produits de santé dans les pays de l'Union Européenne via la mise en œuvre effective de la nouvelle procédure HTA (Health Technology Assessment).
- > Accélérer drastiquement la procédure d'accès aux vaccins.
- > Engager une évolution du système d'évaluation et de fixation des prix des médicaments afin d'adopter une approche plus globale du bénéfice thérapeutique (prise en compte du besoin médical, soulagement du système de santé, impact médico-économique...)
- > Passer d'un système de prévention des pénuries punitif à un système de coopération et de transparence sur toute la chaîne d'approvisionnement.

2. Refaire de la France une terre d'accueil de l'innovation

- > Mettre en place, pour les essais les plus innovants, un fast track européen pour réduire les délais d'autorisation des essais cliniques à 31 jours au lieu de plus de 100 jours actuellement.
- > Favoriser la conduite des essais cliniques en France par une facilitation de négociation de prix pour contrer une fuite vers d'autres pays.
- > Amplifier le cadre de collaboration avec l'ANSM sur le repositionnement de la valeur d'usage de molécules peu onéreuses destinées à des traitements de maladies graves.
- > Garantir la qualité, la structuration et l'interopérabilité des données de santé par des études de faisabilité pour attirer les projets.

3. Soutenir un secteur stratégique pour la souveraineté

- > Renforcer la souveraineté industrielle européenne et française par une politique harmonisée de fixation des prix et des achats publics.
- > Mettre en place une mesure de viabilité pour soutenir via le prix la souveraineté des médicaments à faible marge produits en France et /ou en Europe.
- > Créer des incitations fiscales pour améliorer les conditions d'exploitation des sites industriels.
- > Prendre en compte les investissements dans les transitions, notamment environnementale, dans la valorisation du prix.

Engagées pour soutenir le système de santé, nos entreprises ont besoin que soit remise à plat une fiscalité illisible et punitive et que le médicament soit considéré comme un investissement plutôt qu'un simple coût.

Souveraineté, santé, compétitivité : si le projet commun existe, nous demandons une loi de programmation en santé, portée par un pilotage interministériel stable, pour en faire une réalité.

Contacts Presse :

Stéphanie BOU - 06 60 46 23 08 sbou@leem.org

Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - vpautre@leem.org